

RAPPORT D'ANALYSE AMIANTE DANS LES MATERIAUX – N° 65935RE

Origine de la version du rapport : Version initiale

Référence du dossier client : BC-202507-000256 - MIRY MORY - CLAYSE SOUILLY

Date de réception : 17/07/2025

Date et lieu d'analyse : 18/07/2025 au laboratoire A.N. LAB – Saint Etienne du Rouvray

Informations fournies par le client								
Référence Echantillon Client	Désignation Client	Localisation	Référence Echantillon A.N. LAB	Désignation A.N. LAB	Nbre Préparation	Méthode	Résultat	Analyste
000256-001	Plaque ondulée fibres ciment	Claye souilly 2	65935P1A	Matériau fibreux gris	2	MOLP	(*) Présence d'amiante du type Chrysotile	BP
000256-002	Plaque fibres ciment	Mitry mory 1	65935P2A	Matériau fibreux gris	2	MOLP	(*) Présence d'amiante du type Chrysotile	BP
000256-003	Canalisation fibres ciment	Mitry mory 17	65935P3A	Matériau fibreux gris	2	MOLP	(*) Présence d'amiante du type Chrysotile	BP

Méthode d'analyse :

MOLP : L'échantillon est analysé au MOLP - Microscopie Optique à Lumière Polarisée - selon le guide HSG 248 - annexe 2, en accord avec à l'arrêté du 1er octobre 2019.

La limite de détection garantie est de 0,1% en masse

Seuls les résultats précédés par le signe (*) sont couverts par l'accréditation COFRAC et répondent aux exigences de l'arrêté du 1^{er} octobre 2019

Le résultat ne concerne que l'échantillon soumis à essai et s'applique à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

L'échantillon a été considéré apte à être préparé.

La limite de détection garantie est de 0,1% en masse.

En cas de résultat « Amiante non détecté » par la méthode MOLP, la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm.

Sauf demande expresse du client, le matériau est conservé pour archivage pendant 6 mois.

RAPPORT D'ANALYSE AMIANTE DANS LES MATERIAUX – N° 65935RE

Remarque partie analyse	Fonction : Responsable service Analyse
	Nom : S.REIS Date : 18/07/2025 Signature : 